

01.10.2012 – 07:50 Uhr

bonus.ch: assurance-maladie, hit-parade des caisses les moins chères en 2013, économie de 985 francs par an en moyenne*Lausanne (ots) -*

Si tous les Suisses optaient pour la variante d'assurance-maladie la plus coûteuse (modèle traditionnel, franchise minimale), mais en choisissant l'assureur le moins cher de leur canton, ce sont 7.7 milliards de primes qui seraient économisés par rapport à la situation actuelle, soit 985 francs par assuré en moyenne! Les assurés économiseraient encore davantage s'ils choisissaient l'assureur le moins cher avec leur franchise et leur modèle d'assurance actuels.

Les prestations couvertes dans le cadre de l'assurance obligatoire sont identiques pour tous les assureurs, puisque prescrites par la loi. De plus, les caisses-maladie ont l'obligation légale d'accepter toute demande d'affiliation à l'assurance obligatoire, quels que soient l'âge et l'état de santé de l'assuré. Il est donc difficile de comprendre pourquoi les Suisses ne profitent pas des possibilités d'économies offertes par un changement de caisse-maladie.

Le système de santé suisse est censé favoriser les économies de coûts à travers la libre concurrence entre les assureurs. Force est de constater que cette libre concurrence ne fonctionne guère, puisque nombre de Suisses continuent à payer des primes trop élevées au lieu de porter leur choix sur les assureurs efficaces. Les Bâlois, les Bernois et les Genevois pourraient ainsi économiser plus de CHF 1000.- par an en moyenne et les Zurichois même CHF 1500.-. Les assurés d'Appenzell Rhodes-Intérieures sont ceux qui exploitent le mieux leur potentiel d'économie: c'est dans ce canton que ce potentiel est le plus faible.

Le portail comparateur bonus.ch présente les assureurs-maladie les plus avantageux pour chaque canton et pour chaque groupe d'âge. Le classement diffère fortement entre les cantons et les modèles d'assurance. Une seule solution pour trouver l'assureur le plus avantageux dans son cas personnel: comparer les primes en ligne. Même si l'augmentation des primes 2013 est relativement faible dans l'ensemble, il est possible de réaliser de fortes économies en optant pour l'assureur le moins cher de son canton. Chaque assuré a intérêt à comparer sa prime d'assurance avec celle de l'assureur le plus avantageux pour la même franchise et le même modèle d'assurance, évaluer le potentiel d'économie annuel et décider s'il souhaite en profiter ou non.

Potentiel d'économies par canton et caisses-maladie les plus avantageuses en 2013 pour chaque canton:

http://www.bonus.ch/RDP-20121001_FR.pdf

Primes maladie 2013 sur bonus.ch: <http://www.bonus.ch/zrP52VR.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret, Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100725782> abgerufen werden.